

■ **ABC PCB Sàrl**, à Tolochenaz, CH-550-1043682-6, développement et commercialisation de matériel et de cartes électroniques destinés aux secteurs des instruments de mesure, de l’audio et de l’informatique (FOSC du 10.10.2007, p. 14/4148342). Statuts modifiés le 28 avril 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d’emtion: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 28 avril 2009, la société n’est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique à la dernière adresse communiquée. L’associé Cossy Florian, qui n’est plus gérant et dont la signature est radiée, cède CHF 28’000 de sa part de CHF 40’000, laquelle est réduite à CHF 12’000, par CHF 16’000 à Lavanchy Alexandre, de Neuchâtel, à Yverdon-les-Bains, nouvel associé avec 1 part de CHF 16’000, gérant-président avec signature individuelle, et par CHF 12’000 à Hertzschuch Michel, de Cologny, à Lancy, nouvel associé avec 1 part de CHF 12’000, gérant-secrétaire avec signature individuelle. Le capital social de CHF 40’000 est ensuite divisé en 40 parts de CHF 1’000. Cossy Florian et Hertzschuch Michel sont désormais titulaires de chacun 12 parts de CHF 1’000 et Lavanchy Alexandre de 16 parts de CHF 1’000.

Registre journalier no 6414 du 30.04.2009
(05005628 / CH-550.1.043.682-6)